

26/10/2018

n° 44

# Le Canard Mannevillais



*Matin d'octobre*

*C'est l'heure exquise et matinale  
Que rougit un soleil soudain.  
A travers la brume automnale  
Tombent les feuilles du jardin...*

François COPPEE



## Gestion de la collecte des ordures ménagères

Mardi 25 septembre le service Déchets de la Communauté de Communes a donné rendez-vous aux habitants de la commune pour présenter le nouveau système de gestion des ordures ménagères, la REOM ( Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères ) basée sur la composition familiale du foyer qui sera payée par l'occupant, en lieu et place de la TEOM actuelle (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) basée sur la valeur locative de l'habitation. Ce système prend en compte, la collecte des OM, des Colonnes de tri et des déchetteries et le traitement. Il sera mis en place au 1er janvier 2019 avec la grille tarifaire, après validation du Conseil Communautaire de décembre 2018. Une quarantaine de personnes a écouté attentivement la présentation faite par le responsable du service Déchets, David Varin et de Jean-Marie Ferment, vice président en charge de ce dossier.

De nombreuses questions ont été posées et les participants ont pu avoir des réponses immédiates, claires et précises. Avec ce nouveau système il faut que cela soit gagnant/gagnant entre le gestionnaire et le producteur de déchets, donc il est indispensable que le tri soit bien fait afin que le volume des ordures ménagères soit ramené à la baisse, afin de pouvoir maîtriser les coûts de collecte et de traitement. Aujourd'hui sur le territoire de la CCCA, nous produisons 350 kgs/habitant/an, la poubelle idéale après un tri minutieux peut-être ramenée à 92 kgs/habitant/an donc la marge est importante mais tout à fait accessible si on en a la volonté. La présentation est disponible sur le site internet de la commune ainsi que les nouvelles consignes de tri pour rappel.



## Point sur les travaux d'assainissement collectif



Les travaux qui ont commencé sur notre commune début septembre se poursuivent normalement par rapport au planning initial. A ce jour l'équipe de la société DR est dans la rue de l'Orme le long de la mare afin de libérer cette zone dès la rentrée scolaire des vacances de la Toussaint, pour que les transports scolaires puissent circuler normalement. Puis ce sera la rue du Moulin pour environ 2 semaines. Le circuit de ramassage scolaire de l'école primaire sera quelque peu modifié pendant cette période.

La canalisation sur le RD4 a été posée entre le poney club et le rond point d'Ectot (photo ci-jointe), il restera à la raccorder au réseau de Saint Valery en Caux, rue d'Ectot, début 2019. Le poste de refoulement du Mont Grimm sera mis en place mi-novembre.

Pour les travaux sur le domaine privé, les entreprises prendront les premiers contacts avec les propriétaires à partir de janvier 2019.

En parallèle sont réalisés les travaux pour le raccordement de Cailleville à Saint Valery, via le réseau de Néville.

## Remise des récompenses aux diplômés (ées) scolaires



Le 11 novembre à l'issue de la cérémonie au monuments aux morts pour commémorer le 100ème anniversaire de l'armistice de 1914-1918, la municipalité va honorer les jeunes diplômés (ées) scolaires de la commune. Le verre de l'amitié sera servi à la mairie et clôturera ces manifestations. **Pensez à vous faire connaître en mairie !**

Directeur de la publication: Gérard FOUCHÉ

Rédacteur en chef:

Christian HOUDMON.

Membres de la commission : Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE, Vincent LEFRANCOIS, Corinne LEJEUNE-LEPICARD, Didier GALLIOT.

Site internet : [mairie-manneville-es-plains.fr](http://mairie-manneville-es-plains.fr)



## Les activités de la commune et de nos associations



Pendant 2 jours, les 11 et 12 août, la commune a été animée par les activités de la fête communale organisée par le Comité des Fêtes. Le beau temps était de la partie et a permis de réaliser toutes les manifestations prévues. Dès le samedi une vingtaine de doublettes s'affrontaient amicalement au concours de pétanque suivi de la traditionnelle messe de la fête patronale. A 20h00 l'apéritif réunissait les 70 convives qui allaient passer une excellente soirée, en compagnie de Steeve et Rock, nos deux sympathiques musiciens.. Dimanche, dès 7h00, les premiers exposants de la foire à tout se mettaient en place autour de la mare, et les premiers visiteurs étaient au rendez-vous pour chiner dès 8h00. Toute la journée des centaines de personnes ont sillonné les rues de la commune, à pieds, à dos de poneys grâce à Mickaël du Poney Club, ou en charrette avec Galopin, l'âne de Jean-Claude.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, le comité offrait le verre de l'amitié aux habitants et exposants au son des guitares de nos musiciens, tandis que la restauration champêtre démarrait en trombe ! L'après-midi, initiation et concours de Molky, balades en poney ou charrette, visite des expositions au presbytère ou à l'intérieur de la salle des fêtes, ont été proposés. A 22h00 parents et enfants arrivaient à la salle pour récupérer leurs flambeaux pour la retraite, et cette année accompagnés par une troupe de majorettes "locales" qui ont mis une super ambiance. Vers 23h00 le cortège se positionnait au presbytère pour assister à l'embrasement de la mare. Un spectacle qui a ravi toutes les personnes présentes et a clos cette très belle fête 2018 !



Le jeudi 27 septembre l'Amicale Mannevillaise a proposé un atelier floral sur le thème de l'automne qui a réuni 15 passionnées qui ont pu réaliser de belles présentations ainsi qu'une composition originale dans des pommes sur les conseils de Bernadette. A base de collectes réalisées dans les jardins des participantes, et de fleurs fraîches, le rendu était du plus bel effet et allait égayer nos maisons qui s'assombrissent déjà à cette saison.

45 personnes ont effectué une escapade en Baie de Somme. Avec un guide passionné du Syndicat d'Initiative, une visite de la cité médiévale de Saint-Valery-sur-Somme, ses ruelles, ses remparts, son panorama sur la Baie de Somme a été proposée pour commencer la matinée, suivie d'une balade à bord du chemin de fer jusqu'au Crotoy dans une de ces authentiques voitures de la Belle Époque et tractées par une locomotive à vapeur. « Nous avons pris notre déjeuner au restaurant à Saint Firmin Les Crotoy pour reprendre des forces, avant d'être accueillis dans l'espace naturel protégé du Parc de Marquenterre. Entre Terre et mer, avec les guides naturalistes, nous avons pu nous rendre dans quelques uns des postes d'observations répartis sur les sentiers du domaine . Une diversité exceptionnelle d'habitats naturels, marais, dunes, pinède , roselière abritent des milliers d'oiseaux sédentaires ou de passage.



## Journée Européenne du Patrimoine



La municipalité s'est inscrite auprès du Département pour participer aux Journées Européennes du Patrimoine. Pour notre commune une visite gratuite et commentée du village a eu lieu le dimanche 16 septembre. La vingtaine de participants s'est rendue à la Mairie à partir de 9h00 où elle a été accueillie par M. le Maire avec un café d'accueil. Puis le groupe a débuté la visite par le presbytère, puis l'Eglise et le cimetière avec les commentaires de Françoise DUPONT. Passage devant le petit manoir maison natale du Chanoine Ouin la Croix, grand bienfaiteur de la commune. L'Oriflamme de Saint Denis, ancien café-épicerie, cordonnerie et mercerie était la prochaine étape, appartenant à Pierre Jacques le Seigneur, que nous remercions pour l'accès à sa propriété, nous a été présenté par Kay FENDER. Cette dernière rejoignait ensuite Jean-Christophe MILLOT pour nous faire découvrir leur splendide clos mesure, appelé aussi le Grand Manoir. Visite des jardins, des bâtiments et pour finir de la maison, un bonheur pour les visiteurs. Le verre de l'amitié clôturait cette matinée très riche, et permettait de remercier les intervenants pour leur disponibilité et leurs précieux commentaires.

### Dates à retenir :

- **3 novembre à 20h à la salle des fêtes, Loto de l'Amicale Mannevillaise**
- **11 novembre, cérémonie au monument aux morts, et remise de récompenses pour les diplômés, suivi du verre de l'amitié à la mairie.**
- **1 décembre, journée Téléthon : vente et dégustation crêpes, gâteaux, confitures, cidre... à la salle des fêtes**
- **5 décembre à 14h00, décorations de Noël par les enfants, le comité vous donne rendez-vous au presbytère à 14h00**